LE PETIT BALADIN

Bulletin municipal n°1 Commune de Baladou

la mairie de Baladou

Nous remercions Mr Bernard Coulie pour les photos en noir et blanc

◆Le Mot du Maire◆

Nouveauté à Baladou !

Le Conseil Municipal nouvellement élu a décidé de lancer un petit bulletin communal d' information .Information municipale bien sûr, mais aussi sur toute la vie communale . Il est ouvert à toutes les Associations; Bouquet d' Argent , Chasse , Parents d' élèves , Ecole , Paroisse , Organisations agricoles etc...et même à tout ceux , qui sous leur responsabilité voudraient publier un article.

Nous sommes à une époque ou la communication est indispensable ; alors que les informations départementales ou nationales arrivent facilement dans nos familles (journaux, télé) nous ignorons quelquefois ce qui se passe chez nous , dans notre commune.

Cette tache entreprise n' est pas très facile, car nous n' avons aucune expérience dans ce domaine nous comptons donc sur votre indulgence .

D' autre part cela suppose beaucoup de travail , et il faut , de ce fait , une équipe de rédaction motivée et je remercie Françoise LAUMAILLER et Pascale AZAM d' avoir accepté l' animation de cette équipe .

Les élections sont terminées, les «Mais» sont plantés, et les quelques «remous» qui surgissent inévitablement pendant cette période et que je comprends parfaitement s'estompent lentement. Une équipe municipale fortement renouvelée va pouvoir poursuivre la gestion et l' animation de la commune.

Au nom de tous les élus je voudrai vous remercier de cette confiance renouvelée pour la quatrième fois pour certains.

Merci également au cinq conseillers sortants qui ont choisi de « passer la main» aprés avoir servi la commune pendant vingt quatre ans pour trois d' entre eux .

Je souhaiterai dans un même temps saluer les cinq nouveaux qui sauront, j' en suis sûr ,nous apporter ,outre leurs compétences respectives, des idées nouvelles , un brin de curiosité et par là même un dynamisme dans notre équipe et dans la vie communale.

Je voudrai également féliciter notre courageuse « adversaire» Madame AUBEL qui a fait un score trés honorable vu la difficulté que représente une candidature isolée et l'assurer de toute notre sympathie.

Malgré que bien des choses aient changées à BALADOU depuis ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire . Nous avons de nombreux projets d' aménagement auxquels vient de s' ajouter un imprévu: la fermeture du Café-Tabac, le seul commerce de la commune .

La tache qui nous attend n'a est pas simple; il y aura des choix à faire, des décisions à prendre pas toujours faciles .

Préserver l' héritage du Passé, gérer le Présent , préparer l' Avenir , voilà notre ambition .Nous avons conscience de notre responsabilité , nous ferons de notre mieux.

J L CLEDEL

UN PETIT APERCU DE L EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX DES QUATRE TAXES LOCALES.

Année 1985 et Année 2001

	taxe d'habitation	taxe foncier bâti	taxe foncier non bâti	taxe professionnelle
1985	4,46	13,00	127,67	15,16
2001	5,08	13,23	126,24	11,68

En conclusion, depuis 16 ans les taux n' ont que trés peu augmenté et certains ont même baissés.

La fiscalité directe locale : ce sont les quatre taxes payées directement par le contribuable, il y a :

-la taxe d' habitation payée par les occupants d' un logement ,qu' ils soient propriétaires ou locataires .

-la taxe sur le foncier bâti payée par les propriétaires d' un logement ou d' un local professionnel (les granges et annexes agricoles sont exonérées).

-la taxe sur le non bâti payée par les propriétaires sur les terrains.

-la taxe professionnelle payée par les entreprises, les artisans, les commerçants et les professions libérales.

Il faut ajouter à ces quatre , la taxe sur les ordures ménagères assise sur le foncier bâti et l' indemnité de frais de rôle prélevée par l'Etat .

Le calcul de l' impôt de chaque contribuable est déterminé par le produit d'une multiplication :de la valeur locative (fixée par le Cadastre en fonction de la déclaration H1 fournie par le contribuable) et les taux fixés,par le Conseil Municipal pour le taux communal, par le Conseil Général pour le taux départemental et par le Conseil Régional pour le taux de la région , et sur le foncier non bâti un taux fixé par la Chambre d'Agriculture

J L C

Le Budget 2001

PRESENTATION DU BUDGET 2001

Quelques généralités

Le Budget est la décision la plus importante de la vie municipale .C' est un « Acte » car il a une valeur juridique. C' est aussi un document de prévision; il doit être voté avant le 31 Mars de l' année. Le maire qui a en charge son exécution a le droit d' engager les crédits de Dépenses et de Recettes dans le respect de leur objet et de leur montant .Le Budget est le résultat des choix fait par le Conseil Municipal.

Dans un budget deux sections regroupent les recettes et les dépenses

1)La Section de fonctionnement concerne tout ce qui en rapport avec le quotidien et l' exploitation des services :chauffage, contingent, frais de personnel (salaires) entretien de la voirie et des bâtiments etc....

2) La Section d' investissement concerne tout ce qui est gros travaux, acquisitions importantes, capital d' emprunt à rembourser (les intérêts étant imputés en fonctionnement).

I)-FONCTIONNEMENT

1) DEPENSES

Charges de personnel	
(salaires, cotisations sociales, cotisations retraites, cotisations médecine du travail et centre national de gestion	**242 600 frs**
Participation et contingent	
Service incendie CODIS départemental, aide sociale, communauté de commune, investissement et fonctionnement des écoles maternelles ou sont scolarisé les enfants de Baladou (Martel, St Sozy, Souillac) cotisation à l' ADVD , indemnité de fonction , subventions aux associations.	**208 250 frs**
Charges financières	
Il s' agit là des intérêts des emprunts. Ce poste diminue tous les ans malgré l' arrivée de nouveaux crédits contractés pour l' aménagement de l' école et des deux logements.	**40 004 frs**

2)RECETTES

impôts et Taxes	
Ce chapitre comprends les contributions directes, taxe d' habitation , Foncier bâti et non bâti, taxe additionnelle aux droits de mutation(payée chez le notaire)et des taxes sur le permis de chasser	**318 410 frs**
Dotations, subventions participations	
Il s' agit essentiellement du produit des locations des quatre appartements	**84 500 frs**
Excédent de fonctionnement reporté	
Excédent	**422 513 frs**

II) INVESTISSEMENT

1) DEPENSES

Travaux de voirie y compris la réparation du pont de La Garrigue	**150 000 frs**
Aménagement des abords et enfouissement des réseaux dans le haut du bourg	**150 000 frs**
Réparation toiture de l' église	**20 000 frs**
Aménagement mairie , gouttières toiture et salle polyvalente	**30 000 frs**
Réserve pour petit matériel	**30 000 frs**
Achat de terrain	**6 000 frs**
Dépenses financières: remboursement du capital des emprunts (en diminution)	**81 397 frs**
Il faut ajouter à cette liste de travaux le programme voirie financé par la communauté de commune pour les Bourrières au Matiève, le bourg de Pomié et de la Queyque aux Meynades.	**140 000 frs**

2) RECETTES

Fond de compensation de la TVA .Restitution de la TVA sur investissements deux ans après	**158 761 frs**
Subvention départementales en annuités pour la salle des fêtes	**17 730 frs**
Caution des locataires	**5 900 frs**
Excédent reportés	**209 568 frs**
Virement de la section fonctionnement	**190 603 frs**

Les comptes sont largement équilibrés; l' état de la dette est en diminution malgré de nouveaux emprunts contractés pour l' école et les logements en 1999 Il reste quelques réserves qui permettent d' envisager de nouvelles opérations , mais notre commune n' a hélas que très peu de ressources et il faut rester vigilant

J-L C

Le Conseil Municipal

Mr CLEDEL Jean- Louis	Maire	05-65-37-30-59
Mme AZAM Pascale	Conseiller	05-65-32-04-62
Mr CAMBOU Emile	1er adjoint	05-65-32-23-81
Mr DELPY Francis	Conseiller	05-65-37-38-76
Mr FAUREL Jean-Claude	Conseiller	05-65-37-42-16
Mr GAUCHER Michel	Conseiller	05-65-37-30-60
Mr LACHEZE Guy	2ème adjoint	05-65-32-23-82
Mme LAUMAILLER Françoise	Conseiller	05-65-37-32-84
Mr PINSAC Laurent	Conseiller	05-65-37-43-51
Mr SCLAFER Christian	Conseiller	05-65-37-34-91
Mr VACHER Jean- Claude	Conseiller	05-65-37-34-71

Photo du conseil

Les Délégations

1) Communauté de commune:

- titulaires : Mr Cledel et Mr Cambou
- suppléants: Mme Laumailler et Mr Lacheze

2) Syndicat d'électrification du Nord du Lot

- titulaires : Mr Lachèze et Mr Cambou

3) Syndicat d'adduction d' eau

- titulaires : Mr Cledel et Mr Cambou

4) Association du développement Vallée Dordogne

- titulaire : Mr Cledel
- suppléants : Mme Azam, Mr Gaucher, Mr Sclafer

5) AGEDI (logiciel de comptabilité des communes)

- titulaire: Mr Cambou

Les Commissions Municipales

1) **Chemins et voiries**: Mr Lachèze, Mr Faurel, Mr Pinsac ,Mr Vacher et Mr Delpy

2) **Bâtiments**: Mr Lachèze, Mr Gaucher , Mr Sclafer ,Mr Pinsac et Mr Faurel

3) **Ecole** : Mr Cambou et Mme Azam

Les Commissions Extra-Municipales

1) **Commission des Impôts** : Mr Cledel, Mr Sclafer , Mr Vacher , Mr Faurel et Mr Pinsac

2) **Commission d' aide sociale**: Mme Laumailler , Mme Azam ,Mr Vacher , Mr Gaucher et Mr Lachèze

INFOS PRATIQUES

Horaires d' ouverture de la Mairie

☎ 05- 65 - 37 -30 -68--FAX 05-65-37-44-01-

Secrétaire Mme GOURSAT
Le Mardi après - midi de 14h à 18 h
Le Samedi après - midi de 14h à 18h

Nouveaux habitants de Baladou : Faites vous connaître!

Récemment un livreur d' électroménager cherchait désespérément dans le bourg une personne dont il ne connaissait que le nom et la commune de domicile , en vain personne ne savait de qui il s'agissait, la mairie pas davantage. Un numéro de téléphone portable déchiffré 'laborieusement' sur le dernier volet du bon de livraison permis néanmoins d' identifier cette personne et au livreur d' effectuer sa livraison .

Alors que vous soyez propriétaire ou locataire faites-vous connaître auprès de vos voisins et aussi à la mairie . Il n'y a pas d' obligation bien sûr , mais cela évite de faire des recherches et ça fait partie aussi de nos traditions rurales qui font que tout le monde se connaît.

Rappel aux Baladins

Un relais de prêt de livres fonctionne dans la salle du Club des Ainés. Il est ouvert à tous , petits et grands et ce gratuitement. Actuellement les responsables sont à votre disposition les 2ème et 4ème samedi du mois , de 14 h à 16 h.
Si vous souhaitez un changement de ces horaires , ils peuvent être modifiés. Faites le nous savoir.

Téléphones courants

Gendarmerie	:☎ 05-65-37-30-17 ou 17
Pompier	: ☎18 ou 112 (portable)
Samu	: ☎15
SAUR dépannage:	☎05-65-33-23-00
EDF dépannage	:☎05-65-32-67-99

❖LES MAIS❖

Le 16 Avril 2001 , nous avons installé les premiers «mais». Tout d'abord , honneur aux Dames, une plaque était posée avec bien des misères chez Françoise Laumailler . Cette dernière , intrépide , malgré son âge , a gravi l' échelle menant à la plaque symbolique .Des toasts ont suivi, accompagnés de boissons .

Vers 18 heure les Baladins présents se sont dirigés chez Pascale Azam pour y planter le Mai . La tache fut rude de même que le sol «DUR DUR de faire un trou en pays lotois» .A l'exemple de son aînée, Pascale escalada aussi l' échelle . Afin de récompenser les efforts de chacun, on se retrouva tous sirotant un punch dînatoire à la salle des Fêtes.

Le samedi 21 Avril , la fête continuait chez Christian Sclafer.Si le sol était plus meuble au Tourtal ,le temps lui n' était guère clément. Une température presque hivernale accompagnée d' une bise glaciale nous ont laissé tous transis . Heureusement un cocktail martiniquais et ses « mise en bouche » nous attendaient à la salle polyvalente.

Et pour finir , le samedi suivant, on érigeait les derniers Mais. Cette fois le beau temps était au rendez-vous. Aux Landes c' est Michel Gaucher qui arrosait ses fonctions municipales. L' équipe étant bien rodée, il y eu pas de problème, le mat fut dressé en cinq-sept. Etant donné la chaleur, les boissons fraîches furent les bienvenues et tout le monde apprécia les pâtisseries.

La fin était proche , et «la plantation des Mais» s' acheva à Gaillard chez Françis Delpy. On délogea le Mais des jeunes mariés pour y placer celui de l' élu municipal . Il était temps d' en finir car la pluie allait bientôt nous surprendre , et c' est allègrement que nous nous sommes à nouveau et pour la dernière fois retrouvé le verre à la main pour ripailler .

La tradition de planter les Mais est bien agréable, et nous espérons qu'elle ne se perdra pas .

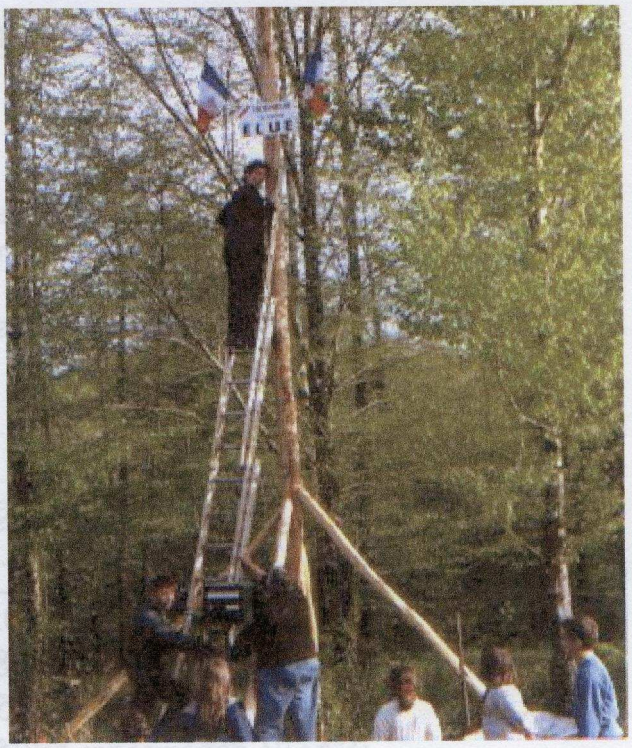

RUBRIQUE HISTORIQUE

♦♦♦♦♦♦

Un peu d' histoire sur les problèmes de l' eau dans notre commune et l' arrivée de l' Adduction d' Eau Potable.

Depuis un demi siècle notre région a connu une évolution et un changement très important; il y a cinquante à soixante ans, rien de tout ce que nous considérons aujourd'' hui comme indispensable n' existait . C' est ce qui fait dire à certain que nous sommes passé en cinquante ans du Moyen Age au 20eme siècle

Le progrès matériel et technologique qui commençait à poindre entre les deux guerres , c' est à dire entre 1920 et 1940 dans notre pays, n' arrivait pas jusqu'à nous . A tous les niveaux c' était l' évolution zéro . Tout était presque au « point mort » Je n' ai pas pu retrouver dans les archives le nombre de permis de construire sur notre commune pendant cette période , mais à Martel chef lieu du canton il semblerai qu'il n'y en est eu qu'un seul pour une maison neuve (villa Soulillet) .

Ce n' est qu' après la Libération en 1946 que nos régions rurales connurent une véritable explosion pour arriver progressivement à ce que nous connaissons aujourd'hui .Ce fut l' arrivée du tracteur et de la voiture, du début du confort avec la machine à laver et le frigidaire .

L' habitat qui n' avait guère évolué depuis le début du siècle dans nos campagnes, commença à se transformer de façon très significative. Mais je pense que les éléments les plus marquants , ceux qui ont conditionné tous les autres , furent l' arrivée de l' Electricité et de l'Adduction d' Eau Potable .

L' électricité arriva un peu avant 1940, mais la totalité de la commune n' a été desservie qu' après 1945 .

L' eau n' arriva que bien plus tard; il fallu attendre 1972 pour qu' elle coule dans toutes nos maisons .

Je voulais vous livrer quelques souvenirs sur cette eau si précieuse que nous avons attendu si longtemps.

BALADOU comme d' ailleurs bien des communes du Causse n' a aucune source sur son territoire . Il y a bien les fontaines des PARROT et de BAZALGUES mais qui sont toutes les deux d' un accès difficile et d'un débit très faible surtout en période estivale . Pour avoir de l' eau et surtout de l'eau potable avant l' adduction il n' y avait qu' une seule possibilité : récupérer l' eau des toitures dans des citernes . Toutes les maisons en avait au moins une . Evidemment la consommation n' était pas ce qu' elle est aujourd'hui, rares sont les citernes qui auraient tenu. Mais le facteur limitant étant la reprise de l' eau faite au moyen d' une pompe manuelle, la citerne permettait d' avoir le minimum indispensable, à condition toutefois que la pluie ne tarde pas trop pour renouveler la réserve .

Les choses étaient plus compliquées pour les agriculteurs; en plus de la famille il y avait les animaux .L' eau était toujours le facteur limitant; un élevage quel qu'il soit, comme il en existe aujourd'hui, n' aurait jamais pu être envisagé .

En année normale ,quand il pleuvait régulièrement, cela se passait assez bien malgré que le cheptel s'agrandissait souvent alors que les réserves d' eau restaient les mêmes .

Mais les années de sécheresse, l' approvisionnement en eau devenait un vrai cauchemar . Or nous avons connu entre 1945 et 1970 des années de sécheresse terribles . Il ne pleuvait jamais de Pentecôte au 15 Août . En 1962 nous avons planté le tabac fin mai et rentré début septembre sans qu' il ne reçoive une goutte d'eau .

Quand la citerne était vide et que le lac était tari (bien des villages avaient des lacs) il fallait partir . Je me souviens que mon père était allé plusieurs fois à Souillac avec une charrette à cheval et des barriques .....

A mesure que l' évolution avançait bien des agriculteurs s étaient équipés de tonnes à eau sur roues tirées par les tracteurs. Avec cet équipement nous allions par la suite à la source du PIT sur la route de St Sozy . D' autres allaient à Martel car la ville avait l' adduction d' eau depuis les années 1930.

Plus tard des transporteurs s' étaient équipés avec camions et citernes mais vu le coût et nos faibles moyens nous ne leur faisions appel que très rarement. Les pompiers aussi furent sollicités ; je me souviens avoir assisté à un congrès syndical à Cahors en 1958 ou le représentant du Préfet avait promis le concours des pompiers avec leur matériel en attendant l' arrivée de l' adduction .C' est d' ailleurs à cette époque que fut créé le Syndicat d'Adduction d' Eau Potable de Martel par arrêté préfectoral en date du 27 Février 1958 . Ce syndicat regroupait les communes de Martel , Cuzance, Baladou , St Denis prés Martel, et Strenquel . La commune de Cuzance abandonna par la suite le syndicat pour rejoindre celui du Blagour qui venait de voir le jour .

Le Syndicat d'AEP de Martel s' était construit autour de l' adduction de la ville de Martel qu'il reprenait. Le pompage était fait d' abord sur la source de Scourtil et ensuite sur la nappe phréatique de la Dordogne là ou il est actuellement . Je sais qu'à l' époque les élus s' étaient longuement interrogés .Vu les problèmes de manque d'eau, il se parlait beaucoup d' adduction mais il n'y avait rien de concret et ils n' avaient pas beaucoup de choix .Le sentiment qui dominait était que le syndicat pourrait bénéficier des installations existantes. Or ces installations un peu vétustes et sous dimensionnées furent trés vite insuffisantes.

Les premières années furent trés calmes, en zone rurale l'adduction d' eau n'était pas rentable ; il faut faire un investissement trés important de canalisations pour une distribution minime . Ce ne pouvait être envisagé sans des aides extérieures importantes; c' est ce qui explique le long démarrage du syndicat malgré l' immense besoin en eau des quatre communes concernées .

Ce n' est que dans les années 1964-1965 que sous la pression des médias et notamment du syndicalisme agricole, une volonté politique se manifesta pour couvrir toutes les zones rurales du département . Le Préfet de l' époque mobilise pour cela les aides européennes du F E O G A et plus tard de la Rénovation Rurale. Des prêts a très long terme sont aussi négociés avec différentes banques . Je n' ai pu retrouver avec précision les subventions allouées au SAEP de Martel, mais je sais qu' il a eu plusieurs fois recours à l' emprunt des prêts remboursables en trente ans cautionnés par les quatre communes adhérentes .

Les travaux se sont échelonnés sur six ans en dix tranches séparées. C' est à peu prés à la même époque que les syndicats voisins voient le jour et commencent leurs travaux . La couverture du terrain se fait en collaboration avec eux, selon des critères techniques ou économiques; c'est ainsi que les villages des Landes ,du Pigeon et du Saulou sont alimentés par le Syndicat de la Moyenne Vallée de la Dordogne et que Bazalgues est relié au Syndicat de Blagour .

Début 1967 le château d'eau de Gaillard est construit et la grosse canalisation arrive à BALADOU ; les villages traversés ainsi que le bourg sont alimentés aussitôt .Les agriculteurs ainsi que les transporteurs d'eau viennent remplir leurs tonnes à la borne prévue à cet effet au pignon de la maison Pinsac.

Il faudra attendre encore quatre ans pour que toutes les maisons de la commune soient alimentées par ce bien si précieux, que le ciel nous donne à profusion cette année, mais qui nous a fait cruellement défaut par le passé .

♦♦♦♦♦♦♦

JL C ♦♦♦♦♦♦

Apologie et nouvelles du club des Ainés de Baladou dénommé :Le Bouquet d'Argent

Le club des Aînés de Baladou a été constitué et créé le 11 Avril 1979 par Madame LESTRADE et Mr LACHEZE Jean . L' Association du club des Aînés de Baladou est une association à but non lucratif donc soumise à la loi du 1er Juillet 1901 .Les statuts , membres du bureau et conseil d' administration ont été déclarés à la sous - préfecture de Gourdon.

Notre association est affiliée à la F.A.M.A.R (Fédération des Associations Mutualistes des Aînés Ruraux) sous l' égide de la MSA du Lot . Notre club a déjà 21 ans d' âge . Depuis le 11 Avril 1979 se sont succédés comme dirigeants responsables du club c' est à dire Président Mr Lachèze Jean , Mr Lascoux Antoine, à nouveau Mr Lachèze Jean , Madame Joubert Gabrielle et plus récemment depuis le 3 Avril 1997 Mr Tressens André. Depuis le 3 Avril 1997 il a été constitué une nouvelle équipe au conseil d' administration ainsi qu'au bureau dirigeant.

Le conseil d' administration est constitué par 17 membres:

Mr LACHEZE	Jean
Mr LEYMARIE	Michel
Mme LEYMARIE	Agnès
Mme ARLIGUIE	Camille
Mme MERQUEY	Raymonde
Mme CLEDEL	Raymonde
Mr LASCOUX	Didier
Mr MERQUEY	Roger
Mr LACROIX	Marius
Mme LAUMAILLER	Françoise
Mr CROZAT	Edouard
MR CAMINADE	Jean
Mme CAMINADE	Josette
Mme LAVILLE	Louisette
Mr ROME	André
Mr MALLET	Roger
Mr TRESSENS	André

Sont à la direction du bureau :

Mme LAUMAILLER	Françoise	Secrétaire
Mme LEYMARIE	Agnès	Secrétaire adjoint
Mr LACROIX	Marius	Trésorier
MR CAMINADE	Jean	Trésorier adjoint
Mme LAVILLE	Louisette	Secrétaire à la communication
Mme MERQUEY	Raymonde	Vices- Présidents
Mr LEYMARIE	Michel	
Mr TRESSENS	André	Dirigeant responsable du club , Président

Notre club est apolitique et tout ses adhérents sont en majeure partie des retraités exploitants agricoles , anciens agriculteurs et autres retraités de professions diverses . Nos activités sont gratuites sauf les voyages organisés qui sont à la charge des adhérents .

Activités prévues dans le deuxième semestre 2001

MERCREDI 6 JUIN Goûter de la Fête des mères , il est offert une fleur à chaque maman.
MARDI 19 JUIN Voyage offert aux enfants de l'école de Baladou visite du musée du Bournat)
MARDI 26 JUIN Voyage dans le Cantal
MARDI 28 AOUT Voyage « surprise »
DIMANCHE 4 NOVEMBRE Loto annuel
DIMANCHE 16 DECEMBRE Repas de Noël

A l' apogée du club nous étions 130 adhérents , depuis malheureusement beaucoup ont disparus, mais des jeunes retraités viennent nous rejoindre. Pour l' année 2001 nous sommes 100 adhérents dont 85% sont des retraités agricoles, propriétaires terriens résidents à Baladou à temps plein.; les autres retraités viennent de professions diverses .

Afin de pouvoir rajeunir notre conseil d' administration et notre bureau directeur et compléter au maximum avec des adhérents nouveaux nous invitons chaleureusement tous les retraités de Baladou dès l' âge de 50 ans à venir nous rejoindre c' est avec joie et un réel plaisir que nous vous accueillerons

T A

L' Association des Parents d' Elèves

L' association des parents d' élèves rassemble des parents de deux communes , Baladou et Cuzance . Les enfants de ces communes débutent leur scolarité à Baladou avec Mr Rumeau notre instituteur , en Grande Section , puis en Cours Préparatoire et enfin en Cours Elémentaire 1ere année . Les trois années qui suivent se font à Cuzance. avec Mlle Broquerie .Cette association est constituée d'un bureau, Mme Leygonie Catherine est présidente, Mme Leymarie Claudine est trésorière et Mme Leygonie Yveline est secrétaire Les buts de l'association sont -

1) d'organiser des manifestations comme le Loto ou le bal masqué , tout nouveau cette année , ceci afin de récolter de l' argent pour permettre aux enfants de partir en voyage scolaire

2) et de gérer les cantines scolaires des deux écoles. Ce sont Mesdames Gaucher et Bouyssou qui s'occupent de la cantine de Baladou et Mesdames Lalbia et Teillard qui organisent celle de Cuzance..

Vient s' ajouter aux autres manifestations la soirée Copeyre organisée par les instituteurs et les parents d' élèves de plusieurs communes du canton .

En ce qui concerne le voyage scolaire de cette année , seuls les enfants de Cuzance sont partis ,faute de moyens . Ils ont fait un voyage pédagogique sur les volcans prés de Clermont-Ferrant les ,5,6, 7 et 8 Juin.

Les enfants de Baladou ont été invité le 19 Juin par le Club Bouquet d'Argent à effectuer un voyage scolaire d' une journée au village du Bournat en Dordogne .

Un grand merci à nos Ainés.

P A

L'Association des Chasseurs de Baladou

Tout d' abord merci au conseil municipal pour ce souci de communication.

L' occasion m' étant donné de m' adresser à tous , j' en profite pour faire le point sur notre association .

Une nouvelle animation(concours de belote) a eu lieu le 7 Avril 2001. Je remercie les participants à cette soirée, qui pour une première fut un succès. Par contre on peut déplorer l'absence du Loto et du repas annuel.

Durant la campagne 2000-2001 , nous avons distribué les chevreuils à une partie des propriétaires , aux écoles et au club Bouquet d'Argent, pour la saison à venir , nous pensons continuer la distribution comme précédemment et organiser à nouveau un repas communal .Cela dépendra du nombre de «bracelets» attribués.

Cette attribution ce fait en fonction de la densité de population, mais aussi ,et surtout proportionnellement à la superficie pour laquelle nous possédons l'accord signé des propriétaires pour y exercer la chasse .

A ce sujet , il y a eu des réunions d'informations et dernièrement, chaque propriétaire a pu prendre connaissance d'un projet de règlement intérieur pour ce qui va devenir une nouvelle association; celle-ci incluant les propriétaires non-chasseurs et les chasseurs non-propriétaire.

Cette mise à jour nous est imposée par la Fédération Départementale car les dernières cessions de droit de chasse datent de 1937 . C' est pourquoi je demande à ceux qui n' ont pas encore donné leur accord de bien vouloir le faire afin d' assurer la pérennité d' une association qui animait et animera encore notre commune.

Merci du soutien de tous pour les futures manifestions.

Bonne saison à venir aux chasseurs qui avec un esprit de tolérance et de respect d' autrui assureront l' ambiance et l'amitié.

Le Président Joël MAURY

✞ INFORMATION DE LA PAROISSE ✞

Pèlerinage à FATIMA au Portugal organisé pour les jeunes de la paroisse et autres si affinités .Le départ est prévu le 6 Août 2001 de ROCAMADOUR , les jeunes arriveront à LOURDES , première escale le soir même , puis ils partent pour JAVIER le 7 Août, ensuite BURGOS le 8 Août , le 9 Août ils sont à COIMBRA à partir de là ils entament une marche avec les portugais du 10 au 13 Août vers FATIMA. Du 13 au 15 Août découverte de FATIMA et de son message . Le 15 Août BRAGA (sanctuaire dédié à l' Immaculée), le 16 Août Saint Jacques de Compostelle puis retour à Rocamadour le 18 Août en fin de journée .

Les frais de voyage s' élèvent à 1000 frs environ une avance de 200 frs est demandée à l' inscription qui se fait auprès de Mr l'abbé Florent MILLET tel:06 76 04 79 70.

Rappel des horaires des messes à Baladou

2ème samedi du mois à 18h30

3ème dimanche du mois à 9h30

L'école de Baladou....

Située en milieu rural, entre Souillac et Martel, l' école publique de Baladou est une jolie petite école de campagne.

Elle accueille les enfants âgés de 5 à 8 ans (de la grande section au CE1 en passant par les CP), des communes de Baladou et de Cuzance.

En effet, les deux villages sont en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Cette année, l'effectif scolaire est de 22 élèves: 9GS, 7CP, 6 CE. Il est intéressant de noter la forte progression du nombre d'enfants qui est passé de 13 élèves l'an dernier à 22 pour la présente année; cela devrait être sensiblement identique l'année prochaine. Ce dynamisme de la population scolaire valorise et souligne l'investissement important de la municipalité de Baladou dans la rénovation des bâtiments de l'école, il y a 2 ans, ainsi que dans la création d'une garderie, il y a un an.

On peut être fier, dans la commune, d'avoir une école moderne, agréable, fonctionnelle et de surcroît bien remplie.

Que serait un village sans école ! un village sans âme sûrement.

Que s'est-il passé à l'école cette année ?

Mme Bourdet qui a participé à la vie de l'école pendant prés de 30 ans, a été remplacée par Mme Leymarie.

Afin de la remercier pour son dévouement, sa disponibilité et sa gentillesse, les enfants de l'école de Baladou lui ont écrit un poème.

Au mois de Décembre, les enfants de Baladou et de Cuzance se sont réunis autour d' un bel arbre de Noël.

Outre les apprentissages fondamentaux du quotidien, les enfants de l'école ont travaillé sur plusieurs projets: étude du chocolat (production, visite de la chocolaterie d'Aubazine en Décembre 2000), activités sur les sens (Visite de l' exposition du goût à Martel en Octobre 2000) organisation de la marche d'orientation regroupant les enfants du canton de Martel en Avril 2001, visite des jardins de Cadiot en Dordogne en Mai, projet d'écriture d'un album collectif et création d'un journal annuel (en Juin) retraçant tous les événements de l'année scolaire .

Enfin il faut signaler deux manifestations :

le mardi 19 juin l'association des Ainés offre, généreusement, aux enfants de l'école de Baladou la visite du village du Bournat en Dordogne

le dimanche 1er juillet, de 15h à 18 h aura lieu, la grande fête des écoles de Baladou et Cuzance, à Baladou (salle des fêtes)

Vous y êtes tous conviés, les enfants des écoles vous y attendent nombreux

On le voit bien, l'école publique de Baladou possède les atouts pour aborder avec ambition et sérénité le millénaire qui commence.

Stéphan Rumeau,
Professeur des écoles de Baladou.

RUBRIQUE CULINAIRE

Rillettes aux deux saumons

Ingrédients pour 30 personnes:

600 gr de saumon frais
400 gr de saumon fumé
3 jaunes d'œuf
150 gr de beurre fondu
5 cuillerées à soupe d'huile d' olive
1 petit pot de crème fraîche 200 gr
2 jus de citron
persil haché fin, estragon ,ciboulette selon le goût.

Découper le saumon fumé en très fines lanières, émietter le frais après l' avoir fait cuire à petit feu au court bouillon. Ensuite procéder comme pour faire une omelette , mélanger tous les ingrédients .

Laisser au réfrigérateur 24 heures avant de servir. A tartiner sur des rondelles fines de baguettes

✵La parole aux Baladins✵

Une nouvelle rubrique sera ouverte à tous dans nos prochaines éditons .Elle sera réservée à ceux et celles qui souhaitent s'exprimer. Les articles reçus seront publiés dans la mesure de la place disponible et de leur intérêt. Par ailleurs, tout documents d' illustration, photos ou dessins seront les bienvenus.

ETAT CIVIL
1er semestre 2001

Naissances : FAUREL Mathieu Clément, à Bazalgues
GRENAILLE Emma Océane, au Bourg
BOURDET Julien, aux Landes

Mariages : BRUYENNE Cathy et LEMOINE Patrice

Décès : Madame DELVERT née SARNEL Suzette de Bazalgues
Monsieur CREMOU Jean Fernand des Bourrières

❖*Rappel des manifestations à Baladou*❖

le 23 Juin 2001 repas communal avec animation ouvert à toute la commune .

le 1er Juillet 2001, les enfants des écoles de Baladou et Cuzance organisent une Kermesse avec stands de jeux , buvette , et pâtisseries **venez nombreux.**

Petites annonces

Il a été perdu un petit caniche noir sur Baladou , il répond au nom d'Igor, si vous l' apercevez veuillez contacter Mr Delvert à Bazalgues ☎ 05-65-32-19-68

❑ NOUVELLES DE BALADOU ET DES BALADINS ❑

Un Concours des «Jardins Fleuris» a été organisé par le Conseil Général pour l' année 2000, 137 communes étaient représentées dont Baladou et 600 particuliers y ont participés.

.Félicitations à Françoise Laumailler qui a obtenu le cinquième prix départemental dans la catégorie «jardins fleuris visibles de la voie publique», son prix lui a été remis à l' Hôtel de la Préfecture à Cahors le 26 Avril 2001.

De même nous apprenons que deux de nos collégiens Baladins inscrits à Martel, ont participés au Concours de la Résistance et de la Déportation 2001 . Les participants devaient rédiger une dissertation sur la Résistance . Mlle Delbonel Aurélie et Mr Jonathan Azam se sont distingués en obtenant respectivement le troisième et quatrième prix départemental. Un prix leur a été remis par Madame Le Préfet à l' Hôtel de la Préfecture le Mercredi 13 Juin à Cahors. Félicitations à tous les deux .

Equipe de rédaction Mesdames Laumailler et Azam , Messieurs Cledel et Sclafer et merci à tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leur concours en rédigeant un article .